Maladies de POITRINE
ASTHME
SPÉCIALITÉS RENOMMÉES
Laboratoires scientifiques de la
PHARMie DU TRICHON
ROUBAIX
Docteur VERHAEGHE
Renseign. tous les jours
Men spreekt vlaamsch

76e Année. -- N° 339. Le numéro : 25 centimes SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1931.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	23.00	43.00	80.00
Belgique	25.00	48.00	90.00
Union Postale : Tarif A	35.00	70.00	140.00
— Tarif B	50.00	100.00	200.00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX, 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 9.69 et 19.06. Int. 6.
TOURCOING, 26, rue Carnot. Tél. 87.
LILLE, 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS, 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON, 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHÈQUES POSTAUX : 87 LILLE

Pourquoi payer très cher vos ROBES et MANTEAUX
puisque vous trouverez les meilleurs modèles dans les meilleurs tissus, aux prix les meilleurs, au
AU PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ
49, Rue Pierre-Motte, 49
-- ROUBAIX --
(près Boulevard Gambetta)

BILLET PARISIEN

Vers la trêve des confiseurs

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 4 DÉCEMBRE (Minuit).

La Chambre en termine cette nuit avec le débat sur l'outillage national. Ce débat, sans élever les passions, sans provoquer les incidents qui sont presque toujours inséparables des séances de nuit, s'achève dans une dignité qu'on pourrait donner en exemple. La création d'un outillage national est encore un des moyens les plus sûrs de remédier au chômage tout en permettant d'améliorer la situation économique du pays. Aussi, les objections adressées au projet du Gouvernement ne visent guère que les détails. Pour l'essentiel, tout le monde est d'accord.

Ce débat une fois terminé, les députés de l'opposition aspirant déjà aux vacances de Noël et du jour de l'An, seront, semble-t-il, bien assagis. Les conspirateurs de couloirs ont perdu beaucoup d'assurance depuis quelques jours. Sans doute, les amateurs de portefeuille n'ont pas abandonné l'espoir de créer des embarras au Cabinet. Ils s'ingénient à trouver la « pelure d'orange » qui en provoquera la chute, mais ils trouvent un terrain de moins en moins favorable à leurs opérations.

La manœuvre antigouvernementale tentée à la Commission des Finances, où les représentants de l'opposition voulaient renvoyer le projet de budget au ministre, a été déjouée par la majorité des commissaires. Somme toute, le succès remporté par le Cabinet à l'issue du débat de politique extérieure, l'a singulièrement raffermi.

La question des tarifs de chemins de fer pouvait, il y a quelques jours, paraître une sérieuse menace pour l'existence du Ministère. Mais il semble que, sur ce point, le Gouvernement ne serait pas ennemi d'un compromis raisonnable. L'augmentation de tarifs envisagée ne serait appliquée qu'après les élections, ce qui épargnerait à la Chambre actuelle l'impopularité d'une pareille mesure.

Bref, les points de friction entre le Gouvernement et le Parlement se réduiraient à peu de choses, l'émotion provoquée par les crédits à la Hongrie se dissipant également, après les explications fournies à la tribune de la Chambre par le ministre des Finances.

La Chambre serait-elle déjà d'humeur à observer la trêve des confiseurs?

R...

Hitler se rendrait prochainement à Rome chez M. Mussolini

Berlin, 4 décembre. — La *Gazette de Berlin à midi* annonce que, malgré les démentis de la Maison Brune, Adolf Hitler se rendra dans quelques jours à Rome, où il aura d'importantes entrevues avec M. Mussolini et les chefs des organisations fascistes.

Le voyage d'Hitler aurait été réglé dans tous ses détails par le consul général d'Italie à Munich, qui fut longtemps chef des services de la Presse de M. Mussolini, au palais Chighi.

On a beaucoup remarqué, d'autre part, que, depuis quelque temps, les libraires italiens exposent dans leurs devantures un livre sur Hitler, publié en français, italien, anglais et allemand, côte à côte avec un ouvrage sur Mussolini. Les deux livres sont toujours placés de telle façon que, sur la couverture de chacun, on voit d'un côté M. Mussolini, de l'autre Hitler, adressant, l'un à des chemises noires, l'autre à des chemises brunes, le salut à la romaine.

Les milieux politiques berlinois relèvent également qu'il est caractéristique que la presse italienne, obéissant vraisemblablement à un mot d'ordre, ne souffle mot du voyage à Rome du tribun nationaliste allemand.

GOULETTE ET SALEL A ASSOUAN

Assouan, 4 décembre. — Les aviateurs Goulette et Salel, qui avaient quitté Djibouti à 3 h. 10, ont atterri à 14 h. 05 à Assouan.

UN PEINTRE ALLEMAND FABRIQUAIT DE FAUX VAN COGH

Berlin, 4 décembre. — Le peintre allemand Otto Wacker, est accusé d'avoir vendu comme de vrais Van Cogh une trentaine de tableaux de lui.

Ces escroqueries ont rapporté à l'accusé 10.000 marks par tableau.

LETTRE DE BRUXELLES

Les libéraux et le Congrès socialiste

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 4 DÉCEMBRE 1931.

Quelle est l'attitude du parti libéral en face des décisions du Congrès socialiste contre l'école catholique ? Il ne faut pas se faire d'illusion à cet égard. Les avancés du parti sont avec les socialistes. Les modérés se taisent. N'oublions pas que, bien avant la guerre, le parti libéral a fait, avec le parti socialiste, le cartel des Gauches, justement pour abattre l'école catholique. Si, après la tourmente, le souci de sauver la patrie de la faillite financière, a amené le parti libéral à faire taire ses idées anticléricales de 1879, ce ne fut pas une décision définitive, mais momentanée. C'est une trêve qu'il a consentie, et qu'il dénoncera sitôt que la situation financière du pays sera rétablie. Le parti catholique est prévenu. Le parti libéral ne perd pas une occasion de le lui rappeler.

La trêve, d'ailleurs, n'existe que pour la Chambre et le Sénat. Elle n'opère pas dans les Conseils provinciaux et les Administrations communales, où les socialistes ont conclu le cartel avec les libéraux, avec le seul but de frapper l'école catholique, comme au Conseil provincial du Brabant, par exemple. A Bruxelles-Ville, on assiste même à cette extraordinaire situation : Pour empêcher les socialistes de ruiner les finances communales, les libéraux demandent l'appui des catholiques. Mais, pour refuser aux écoles catholiques de légitimes subsides, les libéraux demandent l'appui des socialistes. Ainsi, le parti libéral réalise ce prodige d'équilibre de vaincre les socialistes grâce à l'appui des catholiques et de battre ceux-ci avec l'appui des socialistes. Beaucoup de bons esprits estiment que les catholiques jouent, à Bruxelles, un rôle de dupes.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les rares protestations de quelques journaux libéraux contre les conclusions du Congrès socialiste, qui peuvent permettre aux catholiques de croire que le parti libéral a changé de programme. Il est, comme les socialistes, adversaire de l'école catholique, adversaire des subsides. C'est un député libéral qui a déposé, il y a une quinzaine de jours, à la Chambre, d'accord avec un député socialiste, un projet de loi interdisant, dans les écoles communales, la nomination d'instituteurs ou d'institutrices catholiques.

Personne, dans le parti libéral, n'a protesté contre cet attentat à la liberté de l'enseignement et à la conscience chrétienne. Aucun chef libéral, aujourd'hui, ne s'élève contre les vœux socialistes. Deux députés, M. Jeunissen, de Liège, et M. Pater, de Charleroi, ont seuls révélé leur opinion : le premier déclare que le parti libéral reste fidèle à ses programmes électoraux depuis 1919, c'est-à-dire refusant en principe tout subside à l'école libre ; et le second écrit : « Il importe que les catholiques soient prudents et prévoyants. S'ils s'obstinaient dans des prétentions excessives, ils contraindraient les libéraux, sous la pression de leurs éléments les plus actifs, à rompre une collaboration à laquelle ils sont loyalement attachés parce qu'elle est la moins nuisible aux intérêts supérieurs du pays. »

S...

Les troupes chinoises marchent sur Moukden

Tokio, 4 décembre. — L'Agence Rengo signale que la situation à Moukden est grave parce que les troupes chinoises venant de trois directions différentes marchent sur la ville dans le dessein d'assiéger le quartier général de l'armée japonaise.

Des soldats chinois venant de Kin-Tcheou avancent vers Tsin-Min ; d'autres venant de Tchang-Sou et de Fa-Kou-Men, se dirigent sur la ligne Ta-Hou-Chan-Toug-Liao.

Tchang Sue Liang, qui avait proposé l'établissement d'une zone neutre avec les troupes étrangères continue à concentrer ses forces près de Kin-Tchéou.

UN CLOCHER S'ÉCROULE EN SICILE

Palerme, 4 décembre. — On mande de Caltagirone, que le clocher de l'église Sainte-Catherine s'est écroulé et est tombé sur une maison voisine qui a été entièrement démolie. On procède au déblaiement des décombres sous lesquels trois enfants sont demeurés ensevelis.

LE PRINCE HUMBERT D'ITALIE VISITE NAPLES

LE PRINCE HUMBERT, HÉRITIER DE LA COURONNE D'ITALIE, VISITANT L'ARSENAL D'ARTILLERIE A NAPLES (Photo Keystone.)

Le modeste appartement de Clemenceau, à Paris est transformé en musée

Paris, 4 décembre. — On va ouvrir, dans quelques jours, au public, le petit appartement de trois pièces que Clemenceau habita rue Franklin et où il mourut.

On ne pouvait pas rendre un plus bel hommage au grand homme qui sauva la patrie, que de garder intact l'appartement où il passa les heures les plus poignantes de sa vie, et le petit jardin, rempli de roses pendant la belle saison, où il aima se promener.

Le public reverra avec émotion le petit bonnet que Clemenceau portait chez lui.

Il y a deux ans qu'il a été posé là, et c'est bien ce qu'il y a d'émouvant : tout a été respecté, tout a été laissé en place comme s'il allait revenir.

La salle à manger tout d'abord est très sobre. Le Tigre était une bonne fourchette, comme l'on dit. Il mangeait une nourriture simple, mais avec un appétit de jeune homme. En sortant de table, il s'allongeait pendant une heure sur le divan placé contre le mur. Sur la cheminée, sont placées les trois grosses clés rouillées de la Bastille, qui avaient été offertes à Clemenceau.

Son cabinet de travail était la pièce où il recevait. Une grande table tarabiscotée, style 1900, occupe presque toute la pièce qui est tapissée de livres. Des fauteuils de cuir. Une toile de Monet et sur la cheminée monumentale, *Le Baiser*, de Rodin.

Mais c'est dans sa chambre que Clemenceau vivait, et c'est dans cette pièce toute simple que l'on éprouve l'impression la plus forte. Il semble que la vie s'y soit arrêtée tout à coup, comme les deux pendulettes que l'on n'a plus remontées depuis qu'il n'est plus là pour les consulter ; comme l'éphéméride qui marque toujours : 24 novembre 1929. La robe de chambre est jetée sur la chaise du chevet, les pantoufles sont posées au pied du lit de bois, sans sommier, car le Tigre couchait sur un léger matelas posé sur une planche. Le téléphone, un très ancien modèle, est placé sur la table de nuit, à portée de la main.

Dans l'autre partie de la pièce, éclairée par la grande fenêtre donnant sur le jardin, se trouve la table de travail. Une table ancienne sur laquelle le dernier feuillet de *Misère et Grandeur d'une victoire* attend d'être achevé. Les plumes d'oie dont se servait le Tigre sont taillées, et l'encrier n'offre plus que de l'encre séchée..

L'appartement de Georges Clemenceau est maintenant un musée.

La Conférence du désarmement sera-t-elle ajournée ?

On mande de Washington au *Morning Post*, que la forte délégation britannique désignée pour prendre part aux travaux de la Conférence du désarmement va presque certainement déterminer M. Hoover à désigner M. Stimson comme chef de la délégation américaine. La Maison Blanche n'a pas encore donné aucune indication sur la composition de cette délégation et éprouve des difficultés à trouver des sénateurs consentant à en faire partie. Les membres de la Haute-Assemblée préfèrent, en effet, être aux Etats-Unis pour le début de la campagne électorale et estiment qu'il ne serait rien ajouté à leur prestige en se rendant à Genève avant que fût connue la composition de la délégation britannique.

Certaines rumeurs, selon lesquelles la Grande-Bretagne avait décidé de demander l'ajournement de la Conférence, s'étaient répandues. M. Borah a suggéré un congé de désarmement de cinq années, comme alternative à la Conférence, et de nombreuses personnalités sont d'avis que dans les conditions défavorables actuelles la Conférence fera peu de choses. Aussi espèrent-elles que quelque nation assumera la responsabilité de demander l'ajournement.

Le général Dawes serait candidat à la présidence des Etats-Unis

New-York, 4 décembre. — Un groupe de républicains a décidé de désigner le général Dawes, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, comme candidat à l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Au cours des entretiens qu'ils ont eus avec des sénateurs de leur parti, ces républicains ont déclaré qu'à leur avis, le président Hoover n'avait que de faibles chances d'être réélu et que tous les efforts faits pour amener M. Coolidge à poser sa candidature avaient été vains.

Plusieurs membres du Comité national républicain des Etats de l'Ouest et un certain nombre de personnalités financières américaines figurent parmi les partisans de la candidature du général Dawes.

Un projet de lignes de navigation aérienne franco-allemandes vers l'Afrique du Nord, l'Extrême-Orient et l'Amérique du Sud

Berlin, 4 décembre. — La *Gazette de Voss* annonce que la deuxième Commission du Comité mixte de coopération franco-allemande a envisagé l'établissement de lignes de navigation aérienne communes vers l'Afrique du Nord, l'Extrême-Orient et l'Amérique du Sud.

LES "SOUPES POPULAIRES" A PARIS

UNE VUE PRISE DEVANT LA « SOUPE POPULAIRE DU 3e ARRONDISSEMENT, A PARIS

A l'approche de l'hiver, les « soupes populaires » ont rouvert leurs portes pour les « clochards » et les chômeurs (Wide World photos.)

Mouvault, l'assassin du typographe parisien, fait le récit de son horrible forfait

Paris, 4 décembre. — Norbert Mouvault, l'assassin du typographe Brunet qu'il étrangla et dont il jeta le corps dans la Seine, avec la complicité d'un certain Plisset, a été amené, cette après-midi, au Palais de Justice pour y être interrogé par M. Glorian, juge d'instruction.

Arrivé à 15 h. 10, escorté de deux deux gardes, il a été introduit quelques instants plus tard dans le cabinet du magistrat. Il paraissait calme, mais assez déprimé.

Son avocat, Me Maurice Garçon, l'avait mis au courant des lourdes charges qui pesaient sur lui, par suite des aveux de son complice et de la découverte du corps de sa victime dans la Seine.

Norbert Mouvault a immédiatement avoué son crime.

— Depuis que je vous ai interrogé, lui a dit le magistrat, vous savez que des faits très graves se sont produits. Vous ne m'avez pas dit la vérité.

— En effet, a répondu Mouvault, je vais vous dire tout ce que je sais.

Il a ensuite expliqué qu'il n'avait pas l'intention de tuer le malheureux Brunet, mais simplement de lui infliger... une correction, de le menacer, de l'effrayer, enfin pour obtenir de lui l'adresse de sa femme. Mouvault a ensuite commencé son récit, en précisant dans quelles conditions il avait fait la connaissance de Brunet, par des amis communs :

— Ma femme m'a quitté le 10 août dernier, dit-il. J'ai vainement essayé de la retrouver. J'ai, pour cela, couru les dispensaires, les œuvres de mères abandonnées. Je suis allé même à l'Armée du Salut. Je me suis adressé à la police privée. J'ai dépensé au moins 3.000 francs. J'ai d'ailleurs été remercié de l'usine où je travaillais, à cause de mes fréquentes absences. On m'a dit que ma femme avait été l'amie de Brunet, mais je n'en avais pas la certitude. J'ai cherché alors l'adresse du typographe qui travaillait au *Journal Officiel*. J'ai fini par le retrouver. Il a protesté de son innocence et a affirmé, avec véhémence, qu'il ne savait pas où ma femme se dissimulait. C'est alors que j'ai rencontré, dans un tramway, René Plisset, l'acrobate, que j'ai chargé de filer Brunet.

En ce qui concerne le crime, Mouvault a déclaré :

— J'avais l'intention de torturer Brunet pour obtenir les renseignements qu'il refusait de me donner. Plisset, qui croyait que c'était simplement pour lui faire peur, est allé chercher des cordes et l'a attaché. D'ailleurs, si j'avais eu l'intention de tuer Brunet, je ne serais pas allé chercher, pour m'aider, un gosse de vingt ans qui va partir pour le régiment et dont la vie est maintenant brisée.

A cet endroit de son récit, Mouvault a eu un mouvement de faiblesse. Le magistrat instructeur a dû suspendre l'interrogatoire pendant quelques instants.

— Malgré mon insistance, a dit ensuite l'inculpé, Brunet s'est montré entêté. « Je sais, m'a-t-il dit, que j'ai mal agi, mais je ne dirai rien. »

Mouvault a précisé ensuite encore une fois qu'il n'avait pas l'intention de tuer Brunet et s'il l'avait serré trop fort, c'était sans qu'il s'en fût aperçu.

— Je n'ai plus qu'à mourir, a-t-il ajouté ; ma vie est perdue. Je ne voulais vivre que pour mes enfants.

Après le récit de son crime, Mouvault a expliqué comment, aidé de Plisset, il avait emballé le corps dans du grillage et du fil de fer, l'avait transporté dans l'automobile prêtée par un ami et enfin, précipité dans la Seine.

Il a nié avoir prémédité le meurtre et a protesté contre les paroles qu'on lui prête. Certains témoins auraient, en effet, dit qu'il avait menacé de tuer Brunet.

— Plisset n'a jamais su que j'allais le tuer. Moi-même je ne le savais pas.

Enfin, questionné par le magistrat sur le motif qui l'avait poussé à emmener Plisset avec lui, il a répondu :

— Je voulais avoir un témoin de ce que Brunet allait me dire.

Un boulanger est accusé d'avoir tué puis brûlé sa propriétaire dans son four

Angers, 4 décembre. — Le petit village de Pelouailles, joli coin paisible de Touraine, est en émoi.

Un boulanger nommé Nouchet, quarante-quatre ans, vient d'être arrêté parce qu'il torturait sa fille âgée de dix-sept ans.

Et, en même temps que cette arrestation, voici que se délient les langues des habitants de Pelouailles, à la mémoire desquels revient une mystérieuse affaire vieille de deux ans.

Il s'agit de l'étrange disparition d'une dame Godefroy, couturière dans la commune et propriétaire de la boulangerie que Nouchet exploite, et dont nul n'entendit plus parler depuis le 27 octobre 1929.

Née Marie Fleuret, veuve une première fois de M. R. Richard et une seconde fois, depuis octobre 1928, de M. Godefroy, boulanger, la quinquagénaire occupait, avec sa mère, la maison héritée de son second mari, au bord de la route Paris-Nantes.

De temps à autre, les deux femmes faisaient un court voyage à Nantes, où elles avaient de la famille. Elles devaient s'y rendre le jour même de la disparition de Mme Godefroy.

La veille au soir, celle-ci avait dîné chez des voisins qui devaient la conduire le lendemain.

Elles les quitta, à 21 h. 30, mais à l'heure fixée pour le départ, 6 heures du matin, la veuve du boulanger vint dire à ses amis : « Ne vous dérangez pas, j'ai trouvé une occasion pour partir ».

On ne devait plus jamais la retrouver. Il y eut une enquête, qui envisagea toutes les hypothèses : accident, suicide, fugue, crime. Mais dans les deux premiers cas, on eût retrouvé le corps. Il était par ailleurs assez peu vraisemblable qu'une femme de cet âge se fût enfuie pour courir l'aventure. Alors eût-elle déposé, trois jours auparavant, une somme importante dans une banque locale comme en ferait foi un bordereau qui fut retrouvé !

On en vint invinciblement à penser que la pauvre femme avait été assassinée, la rumeur publique s'en mêla aussitôt et ne tarda pas à accuser, à la quasi unanimité, l'ouvrier boulanger Nouchet, dont la réputation dans le village était déplorable et qu'on soupçonnait d'avoir tué puis brûlé dans son four le cadavre pour le faire disparaître.

Sous la pression de l'opinion, il fut même arrêté par les gendarmes qui avaient commencé l'enquête. Mais, fautes de preuves, on dut le relâcher et l'affaire fut momentanément classée.

Une réunion du groupe parlementaire des planteurs de betteraves

Paris, 4 décembre. — Le groupe parlementaire des planteurs de betteraves, réuni ce matin, à la Chambre, a discuté le problème du contrat betteravier. En conclusion d'une longue discussion, il a décidé de faire voter des textes législatifs qui puissent permettre, en cas de conflit, de régler la question par arbitrage.

Le groupe a désigné ceux de ses membres qui se joindront aux délégués des groupes viticole et [illegible] pour exposer au président du [illegible] nécessité de conserver [illegible] réserves de la Caisse de [illegible] et de garantir l'autonomie [illegible] de l'Office national de l'alcool.

Cette délégation sera, quant à l'élément betteravier, ainsi composée : MM. Donon et [illegible], sénateurs ; Delesalle, Taillandier, [illegible] Rotours, Carlier-Caffiers, [illegible], Chevrier, députés.

Violentes secousses sismiques en Italie

Naples, 4 décembre. — Des secousses sismiques violentes et répétées ont été ressenties à Cerignoli, près de Foggia. La population, alarmée, a passé la nuit en plein air. Plusieurs milliers de personnes ont été transférées dans les villages voisins. Une centaine de maisons sont lézardées et menacent de s'écrouler. On ne signale aucune victime.

Le crime de la ferme des Trois-Ponts à Roubaix n'a pas eu le vol pour mobile

Le drame mystérieux dont fut victime, il y a près de dix jours, le chemineau Ferdinand Six, âgé de soixante-deux ans, sans domicile fixe, trouvé assassiné dans un enclos de la ferme Lebrun, à Roubaix, continue de fournir dans tout le quartier des Trois-Ponts un thème de conversations qui ne semble pas prêt d'être épuisé.

Comme nous l'avons dit, cette sanglante histoire pourrait réserver bien des surprises. En attendant, faisons confiance à ceux qui cherchent à démêler les fils de cet imbroglio.

L'emploi du temps de la victime — on se rappelle que Six venait de Fromelles — a été soigneusement vérifié. Et ce que nous disions, il y a quelques jours, se trouve pleinement confirmé. Nous disions que, de la Bassée à Roubaix, il y a de nombreuses «chapelles» et que pour un buveur impénitent comme l'était le «grand Franchomme», ces « chapelles » constituent autant d'arrêts. De ce fait, Six ne devait plus guère posséder d'argent en arrivant à Roubaix.

Effectivement l'enquête démontre que, le jeudi 26 novembre, lorsqu'il quitta le cabaret de la place Carnot où il avait bu en compagnie de « Bébert le chinois », Six ne possédait plus que quatre ou cinq francs en poche. On sait que dans le pantalon du cadavre on retrouva quatre francs de monnaie, ce qui, sans doute, constituait toute la fortune du trimardeur.

Voilà donc une raison de plus pour écarter le vol comme mobile du crime. Plusieurs cabaretiers qui servirent à boire au « Marbré » le soir tragique furent entendus. C'est ainsi que l'on sut reconstituer le chemin exact parcouru ce jour-là par la victime.

Six, comme à son habitude, d'ailleurs, était très large. Entrait-il un ou deux clients dans l'établissement, aussitôt il payait à boire à tout le monde :

« Verse un verre à ces gens... » disait-il.

Et naturellement, à ce compte-là, le petit pécule qu'il avait gagné péniblement à « faire les betteraves » fila vite. A 19 h. 30, il n'avait déjà plus que 20 francs.

On peut le suivre ainsi, de cabaret en cabaret, jusqu'à 22 h. 30. A partir de ce moment, on perd sa trace. Mais quelqu'un le vit se diriger vers les Trois-Ponts. Il est donc probable qu'il allait vers la ferme Lebrun.

« Bébert le chinois », c'est-à-dire Robert Franchomme, qui consomma avec Six le soir tragique, et sur qui avaient un moment pesé des doutes, a été de nouveau entendu. Il quitta le trimardeur à 22 h. 30, place Carnot et, dix minutes plus tard, il réapparaissait dans un autre café. De ce fait, son innocence est de nouveau pleinement reconnue. Il lui aurait été impossible, en effet, de se rendre durant ce court laps de temps jusqu'à la ferme Lebrun et d'en revenir. Il a également pu dire où il avait passé le reste de la nuit, c'est-à-dire dans sa roulotte, rue Monge, ce qui fut reconnu exact.

Et voilà, somme toute, le seul événement de la journée. Les pistes suivies jusqu'à présent s'avèrent infructueuses. Aussi, les enquêteurs ont-ils décidé de modifier l'orientation de leurs recherches et de porter leurs efforts d'un autre côté. C'est ce qu'ils feront aujourd'hui même.

Les industries anglaises demandent des mesures douanières plus rigoureuses

Londres, 4 décembre. — Dans un éditorial, le *Daily Telegraph* reflète l'opinion des milieux conservateurs pour laquelle le gouvernement ne doit pas se contenter de demi-mesures, mais faire droit rapidement aux revendications pressantes des industries demandant des sauvegardes.

« On apprécie, dit-il, ce que le gouvernement a déjà fait, mais de l'opinion presque unanime des représentants de l'industrie britannique, ce qui a été fait n'est pas suffisant, et les mesures extraordinaires devraient être appliquées de façon plus étendue. »

Ce journal expose plus particulièrement les revendications des industries du fer et de l'acier, et rappelle les promesses que leur ont faites MM. Chamberlain et Baldwin.

Il conclut : « Qu'attend le gouvernement ? Ce n'est pas un mandat puisqu'il en a reçu un sur le sens duquel on ne peut se méprendre et ce n'est pas non plus l'avis des industries intéressées. Nous avons laissé dépérir notre agriculture qui ne s'épanouira de nouveau que difficilement. Il serait criminel de laisser nos industries primordiales du fer et de l'acier continuer à cheminer vers la ruine. »

Une révolution dans la république de San Salvador

Mexico, 4 décembre. — La direction de l'aviation militaire a reçu des informations signalant que le président de la République de San Salvador a été déposé et qu'un Directoire, composé de dix membres, a pris le pouvoir.

La déposition du président Araujo a provoqué un vif enthousiasme dans la capitale de la République.

Des cambrioleurs pénètrent dans une brasserie de Marcq-en-Barœul fracturent un coffre-fort mais n'y trouvent rien

L'émotion causée par l'acte de banditisme commis contre le receveur buraliste du Pont-de-Marcq est à peine calmée qu'un autre exploit de cambrioleur vient y ajouter.

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, en effet, des malfaiteurs ont pénétré dans les bureaux de la brasserie Vanderhaghen, rue Nationale, et après avoir percé un coffre-fort, s'enfuirent non sans avoir mis sens dessus dessous des dossiers qui d'ailleurs n'avaient aucune valeur pour eux.

L'hypothèse la plus plausible, envisagée par la plupart des employés et des chefs de la brasserie, est que pour pénétrer dans l'établissement, le ou les cambrioleurs auraient tout simplement franchi la porte d'entrée ouverte à l'aide d'une fausse clef.

De la cour, l'accès aux bureaux n'offre pas de difficultés. Il aura suffi aux malandrins de crocheter une porte et d'entrer dans le bureau de M. Maurice Vanderhagem, où se trouve le coffre-fort.

Ils firent sauter la serrure intérieure suivant la méthode du « pont » qui caractérise les professionnels de ce genre d'opérations.

Mais dans le coffre, il n'y avait que des papiers commerciaux et des pièces comptables. Ils ne remarquèrent pas une somme de 20 fr. placée sous une boîte de timbres. Ils fouillèrent encore le bureau des dactylos et celui du voyageur sans rien trouver.

Les voleurs partirent bredouilles comme nous l'avons dit. Il y avait d'autres coffres-forts dans la maison, mais il est possible qu'un bruit quelconque les dérangea et leur fit prendre la fuite.

SUR LA PORTE DU COFFRE-FORT OUVERTE, ON VOIT LA SERRURE QUI A ÉTÉ FORCÉE ET SE PRÉSENTE DE BIAIS

On possède peu de renseignements à vrai dire qui permettent de situer exactement l'heure à laquelle opérèrent les professionnels de la chignole.

La propriétaire d'un cabaret sis en face de la brasserie, Mme Debuysère, prétend avoir entendu du bruit vers 3 heures vendredi matin et avoir aperçu deux hommes et une femme stationnant près de la porte d'entrée.

Cependant, un autre témoignage a été fourni par le concierge de la maison et qui tendrait à établir que les noctambules se sont mis « au travail » beaucoup plus tôt qu'on ne le croyait.

En effet, jeudi soir, à 20 h. 30, le concierge ne fut pas peu intrigué de voir briller de la lumière dans les bureaux, alors qu'il était certain d'avoir tout éteint au moins une heure plus tôt. Cependant, pensant que sa femme avait pu, en passant après lui, oublier de fermer l'électricité, notre homme se dirigea vers les bureaux, passant devant la porte du bureau de M. Vanderhaegen où se trouvaient peut-être aux aguets les cambrioleurs menacés d'être dérangés en plein travail, et baissa tous les commutateurs.

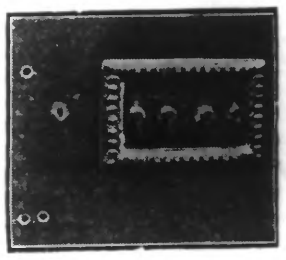

SUR LE COTÉ GAUCHE DU COFFRE-FORT, LES TROUS PERCÉS PAR LA CHIGNOLE

Mieux encore, un ouvrier qui travaille à la malterie la nuit, vit encore de la lumière à 22 h. 30.

Qu'est-ce à dire ? Sinon que les perceurs de coffres-forts étaient déjà depuis longtemps dans la place !

C'est maintenant une opinion que ne sont pas loin de partager les directeurs de la maison, que nous avons pu joindre.

De plus, les malfaiteurs ne connaissaient qu'imparfaitement l'état des lieux, car ils auraient opéré de préférence dans le bureau du caissier, proche de la pièce où ils fracturèrent le coffre-fort.

La police mobile a relevé, hier, des empreintes digitales et a commencé